

TRÉVOL

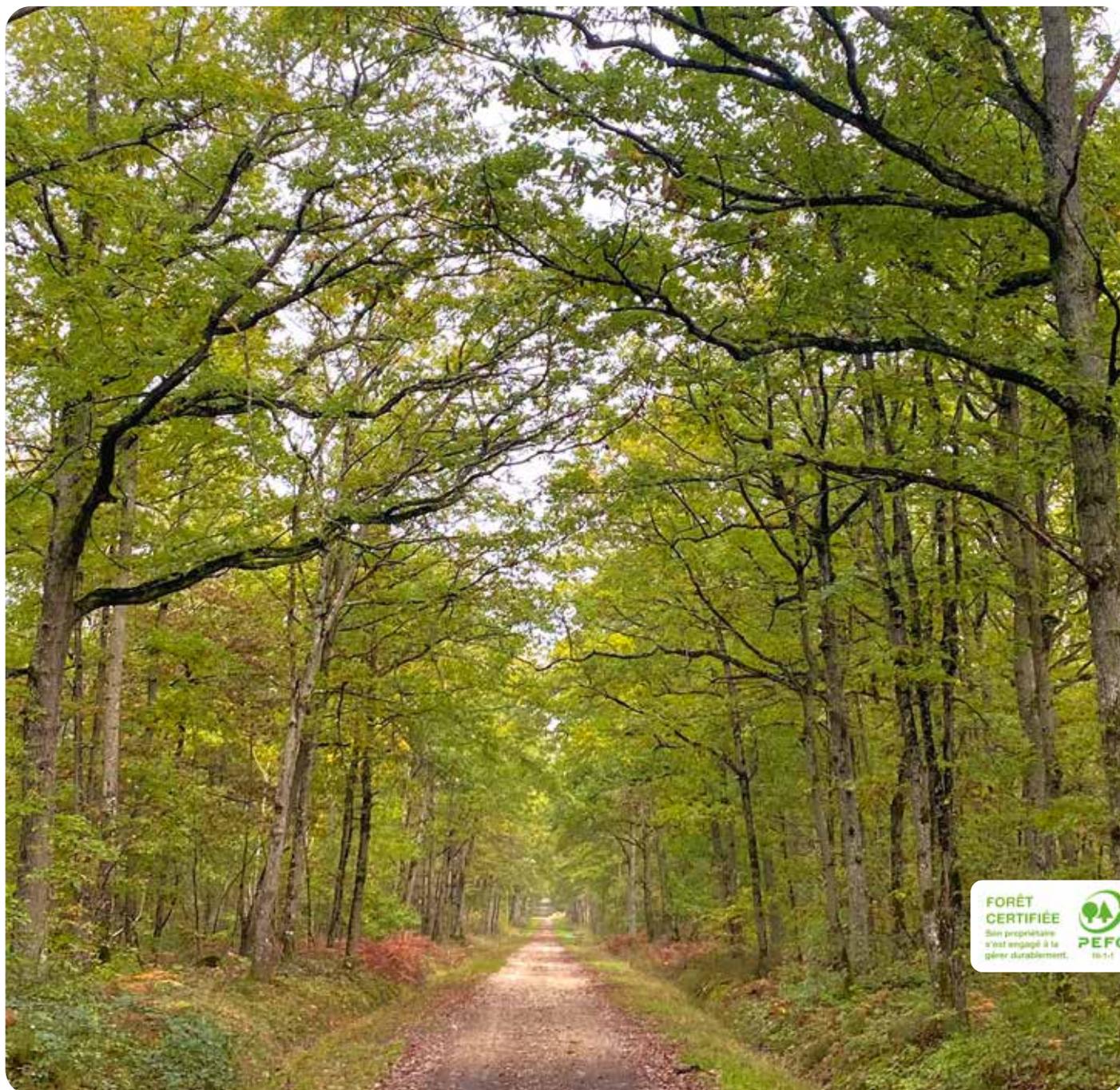
communication

Bulletin
municipal
d'informations

N°57
DÉCEMBRE
2022



www.trevol.fr



P/3

**RENTÉE
SCOLAIRE**

P/5

ACTUALITÉS

P/13

VIE ASSOCIATIVE

Sommaire



P/3  **RENTREE SCOLAIRE**

P/5  **ACTUALITES**

P/13  **VIE ASSOCIATIVE**

P/17  **ENVIRONNEMENT**

P/19  **PATRIMOINE LOCAL**

Bonne lecture !



MAIRIE DE TRÉVOL
5 Route de Moulins, 03460 TRÉVOL
Tél. 04 70 42 61 44
E-mail : mairie-trevoil@orange.fr
www.trevoil.fr

Directeur de la publication :
Marie-Thérèse JACQUARD
Photos : Mairie de Trévol, istockphotos©
Création : Agence C-toucom (Moulins)
Impression : Neuville Impressions
Tirage N° 57 • décembre 2022

Le mot du Maire

En feuilletant ce bulletin, vous allez découvrir le voyage effectué cet été par la délégation trévoiloise à Osjaków en Pologne. Malgré trois années sans rencontre possible, le lien profond entre les deux communes a continué à se développer par l'intermédiaire de courriers, mails, nombreux SMS et échanges « WhatsApp ». Ces moyens de communication ont été indispensables pour prendre des initiatives.



J'ai toujours attaché beaucoup d'importance à ce jumelage, particulièrement en cette période de guerre sur notre continent si proche de la Pologne. En mars, la municipalité et les membres du comité de jumelage avaient pris l'initiative de répondre aux besoins d'Osjaków en offrant du matériel et couvertures pour l'accueil de nombreux réfugiés ukrainiens. Très touchés par cette action, dans l'intention de nous remercier, nous avons été invités à séjourner en juillet 2022. Le programme culturel remarquable est dévoilé sur plusieurs pages.

Un nouveau déplacement à Osjaków s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2022. Répondant à l'invitation de Monsieur le Maire Jaroslav Trojan, une délégation de quatre personnes a participé le 13 novembre 2022 à l'inauguration d'un obélisque dédié au lieutenant Ignacy Adam Bator, soldat polonais né et ayant vécu dans la commune. Précédée d'une messe, cette cérémonie était très solennelle, avec la présence d'un ministre, de députés, divers élus, gradés, soldats de l'armée polonaise, pompiers ainsi que la population... Vous représentant tous, j'ai déposé une gerbe et prononcé un discours. Un article sur le prochain bulletin vous relatera cette commémoration. Et pour finir sur ce sujet, le conseil municipal et le comité de jumelage accueilleront une délégation polonaise en juillet 2023. Les préparatifs sont déjà en cours.

Je ne pouvais terminer cet éditorial sans aborder les dépenses d'énergie. Elles vont augmenter de façon considérable. A l'heure actuelle les estimations au niveau du gaz font état d'une augmentation de 211,47 % (de 2021 à 2023) et pour l'électricité de 159,84 % (de 2021 à 2023) en espérant que le taux ne sera pas supérieur. La commune ne peut bénéficier du bouclier énergétique. La clôture des comptes déterminera si nous rentrons dans le cadre d'un dispositif d'aides. Le conseil municipal a pris plusieurs décisions pour apporter des économies : réduction des horaires d'éclairage sur l'ensemble de la commune, réduction de la durée des illuminations de Noël sur une période de trois semaines, fermeture de salles d'associations pendant l'hiver, baisse des températures dans les bâtiments. Il en va de la responsabilité de tous, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, écoles de veiller scrupuleusement à l'utilisation de l'éclairage et du chauffage.

La fin de l'année approchant, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes en famille et avec vos amis. **Je vous invite, au nom du conseil municipal, à participer à la cérémonie des vœux le vendredi 20 janvier 2023 à 19h00 à la salle socioculturelle des Trois vallées.**

Bien à vous,
Marie-Thérèse Jacquard

L'étude de reconquête du centre-bourg présentée à la population

Une cinquantaine de Trévoilois a répondu présent à l'invitation du conseil municipal à la réunion publique concernant le dossier de reconquête centre-ville centre-bourg (RCVCB), qui s'est tenue à la salle socio-culturelle le 5 septembre. Lancée il y a plus d'un an, cette étude entre dans sa dernière ligne droite. Elle débouchera sur la signature prochaine avec le Conseil Départemental d'un contrat de cinq ans, qui programmera les différentes opérations qui contribueront à la reconquête du bourg de Trévol.

Au cours de son intervention, Monsieur Goncalves du cabinet Axe Saône, a présenté les actions envisagées par le conseil municipal et le groupe de travail de 24 Trévoilois : installation d'un pôle commercial, réaménagement de la place Jean Thomas, restructuration de la cantine scolaire, réhabilitation de la mairie et construction de 2 logements locatifs. Ces propositions répondent aux attentes de la population.

Les participants à la réunion publique ont pu ensuite faire part de leurs questionnements et de leurs préconisations, notamment en matière d'aménagement de places de stationnement et de rénovation énergétique des bâtiments communaux.



Du mouvement parmi le personnel communal

Pascal Chenaud : A la sortie de son service militaire, Pascal a enchaîné différents emplois avant de s'installer en 1986, en tant qu'entrepreneur de travaux forestiers au lieu-dit Les Bourbons à Trévol. C'est en juin 2008 qu'il rejoint les services techniques de la commune pour remplacer Patrick Renaud, qui venait d'intégrer le Conseil Départemental de l'Allier dans le cadre d'une mutation. Après 14 années passées au service de la population trévoiloise, il quitte son poste pour une retraite que nous lui souhaitons longue et heureuse auprès de sa famille et de ses proches. Du temps libre qu'il saura consacrer autour de sa passion pour la nature et la chasse.



Pascal Chenaud

Afin de pallier son remplacement, la commune a sollicité le centre de gestion pour lancer un recrutement. Après étude des différentes candidatures, **Yves Pinot** a été retenu. Il a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2022 au côté d'Amar Guerdadet de Fabrice Bernard (remplacement de Frédéric Clerc).



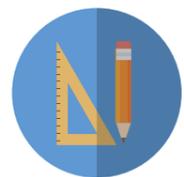
Yves Pinot

Projet Communal : Bar restaurant

Un appel à candidature a été organisé avec l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais. Les candidatures retenues seront auditionnées pour présenter leur projet devant un jury composé de représentants du conseil municipal et de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais.

L'aménagement du bâtiment sera défini avec le futur professionnel. Les travaux permettront de créer un espace adapté au projet de restauration, ouvrière le midi et semi-gastronomique le soir et le week-end.





RENTRÉE SCOLAIRE

Des effectifs stables à l'école

Parents, élèves, enseignantes et personnel communal étaient ravis de se retrouver lors de cette rentrée scolaire ensoleillée et sans protocole sanitaire. Cent soixante-quatre élèves ont retrouvé le chemin de l'école dans les 7 classes que compte l'école Henri Matisse.

Équipements

Après les gros investissements réalisés en 2020 (city-stade) et 2021 (écrans numériques), différents travaux et achats d'équipements ont été réalisés durant cet été afin d'offrir un équipement de qualité aux jeunes trévois et à leurs professeurs. C'est ainsi que des placards ont été aménagés dans la de C.M.2 et des jeux (draisiennes, brouettes, seaux, pelles...) achetés pour les plus petits pour **un coût total de 5 745,88 € TTC.**



Classe de Emmanuelle Terrenoire



Classe de Fabienne Lefoll



Classe de Valérie Brivet



Une année scolaire qui s'annonce sous un climat serein et que l'on souhaite constructive et épanouissante pour tous.



Classe de Jennifer Chailloux



Classe de Karine Petitcolin



Classe de Fabienne Thivent



Classe de Valérie Berthomier



ACTUALITÉS

À la rencontre des résidents des logements multi-générationnels Evoléa

Objets d'une forte demande, les logements Evoléa sont maintenant tous occupés. Rappelons qu'ils ont pour but de créer une proximité entre générations.

Nous sommes allés à la rencontre de quelques résidents afin de recueillir leurs impressions après quelques mois passés dans leur nouveau lieu de vie.

A travers ces 3 témoignages se dessinent les principaux points positifs de cet ensemble de logements : le calme, l'espace de vie, le voisinage. Les emménagements récents n'ont pas encore permis de tisser les liens intergénérationnels recherchés mais le temps, vraisemblablement saura y remédier.

Camille : 27 ans, résidente depuis juillet 2022

Le logement correspond à ce qu'elle cherchait (loyer, espace). Elle apprécie le calme et la proximité de son lieu de travail. Elle est très satisfaite de l'insonorisation des appartements.

Alain : 57 ans, résident depuis août 2022

Il habitait auparavant à Moulins. Ayant des problèmes de santé, il a souhaité se rapprocher de son frère et de sa belle-sœur qui habitent la commune. Il se sent plus en sécurité et peut « laisser ses fenêtres ouvertes ». Il bénéficie d'une aide à domicile et du portage de repas. Lui aussi apprécie le calme et souhaite plus de commerces de proximité.



Renée: 83 ans, résidente depuis juillet 2022

Elle habitait auparavant au 2^{ème} étage d'un immeuble sans ascenseur et elle a souhaité se rapprocher de ses enfants qui résident à Trévol. Elle est contente de son appartement et apprécie le terrain et le calme. Elle va à la « gym douce » à Trévol et marche régulièrement. Elle se rend régulièrement au marché de Moulins grâce au « Transport à la demande ». Elle regrette cependant le manque d'une boulangerie ou d'un dépôt de pain sur le bourg.



Travaux de la ZAC Zone d'Aménagement Concertée

Alors que la commercialisation des terrains et les aménagements de la voirie de la tranche 2 se terminent, Assemblia a lancé durant cet été, les travaux de viabilisation (empierrement des futures voiries, conduite d'eau, assainissement, construction des murets techniques) des 19 parcelles de la 3^{ème} tranche. Destinés à de l'habitat individuel, ces lots seront mis en vente au début de l'année 2023.



Du nouveau sur le marché

Ilona Allaix sera prochainement présente sur le marché du mardi soir. Vous trouverez sur ses étals des **œufs fermiers et une collection de vêtements** qu'elle a conçus et fabriqués elle-même.

Elle vient ainsi étoffer l'offre déjà présente sur le marché : **poissonnier, boucher, boulanger et fromager.**

Nouveaux horaires d'éclairage

Confrontée à une hausse des coûts de l'énergie et en particulier de l'électricité, la commune de Trévol a dû prendre des décisions indispensables pour continuer à maîtriser son budget de fonctionnement tout en assurant la sécurité de ses habitants.

C'est pourquoi dès le début 2023, les horaires de l'éclairage public seront modifiés de la manière suivante :

- **Les secteurs auparavant éclairés toute la nuit** (notamment le centre-bourg) le seront désormais de 6h30 au lever du jour, puis de la tombée de la nuit à 23h ;
- **Les zones actuellement éclairées dès 6h00 le matin et jusqu'à 22h30** le soir le seront désormais à partir de 6h30 et jusqu'à 21h00.

L'éclairage des trois chicanes situées route de Moulins restera quant à lui permanent, afin d'assurer la sécurité des usagers, à ces endroits où la largeur de la voirie est rétrécie.



Rencontre avec M. Sanz Alexandre Sous-préfet de Moulins

Marie-Thérèse Jacquard, entourée de ses adjoints, a reçu en mairie, Monsieur Sanz Alexandre, Secrétaire Général de la préfecture, sous-préfet de Moulins.

Les échanges ont été intenses et nourris des réflexions de chacun. Des sujets aussi divers que les investissements communaux, l'énergie, les déserts médicaux, le barreau de Trévol ont été abordés.

Les élus de la commune ont présenté à Monsieur Sanz les futurs projets de la commune, le Secrétaire Général a indiqué que ces investissements pouvaient bénéficier du plan de relance de l'Etat.

Avant de clôturer la rencontre, Monsieur Sanz a répondu favorablement à l'invitation de Mme la Maire pour une visite des installations communales à une date ultérieure.



ACTUALITÉS

Comité de jumelage Trévol-Osjaków



**SÉJOUR À OSJAKÓW
DU 30 JUIN AU 7 JUILLET 2022**



WIELUŃ

La visite de Wieluń fut réalisée dans le cadre du projet intitulé « *Nous redécouvrons la culture, les monuments et les valeurs naturelles et touristiques de Wieluń* »

Visite du musée

Le musée de la région de Wieluń se situe dans un ancien monastère entièrement rénové. La délégation a été reçue par le maire de la ville.

Organisé en plusieurs salles, le musée nous dévoile dans la première, les costumes et les habitations d'autrefois.

Lieu de mémoire, la deuxième salle déroule le bombardement de Wieluń par les nazis durant la 2nd guerre mondiale. Wieluń a en effet connu une tragédie le 1^{er} septembre 1939, elle fut massivement bombardée par la Luftwaffe. Enfin dans la troisième et dernière salle, nous découvrons des peintures célèbres.

Visite de la tour des tourments ou des supplices

La visite de la tour des tourments ou des supplices a donné froid dans le dos aux membres de la délégation. La tour en brique fait partie des anciens remparts de la ville. Elle nous a dévoilé tout ce que l'homme a pu inventer en matière d'objets de torture. Nous avons pu constater que l'imagination n'avait pas de limites.

Balade dans le Jardin botanique de la forêt de Wieluń

La délégation a apprécié la promenade digestive au cœur du jardin botanique de la forêt de Wieluń. Celui-ci regorge de différentes plantes et fleurs

Le lendemain de notre arrivée le 2 juillet, après le déjeuner, nos amis polonais nous invitent à faire une promenade dans les sentiers du jardin botanique de la forêt de Wieluń.

Dans cette immense forêt, agrémentée d'un jardin avec de nombreuses espèces de plantes, d'un lac et de petits ruisseaux, seuls les chants d'oiseaux dérangent le calme et la tranquillité qui règnent.





OSJAKÓW

Salle du conseil à la mairie

Jaroslav Trojan, maire de la commune d'Osjaków nous a présenté les grandes lignes du budget. La délégation a pu découvrir les projets réalisés ou à venir.

La crèche

Les conditions d'accueil des enfants sont optimales. En effet, les locaux entièrement rénovés offrent des pièces spacieuses, claires et très colorées. Les enfants ont à leur disposition des jeux et du mobilier adapté aux différents âges.

Le foyer communautaire d'entraide à Kolonia Raducka

Le centre accueille des personnes âgées ou handicapées en journée. Les équipements permettent aux personnes accueillies de réaliser des activités artistiques ou manuelles mais également de travailler leur motricité.

La bibliothèque

La bibliothèque municipale est dotée de nombreux livres et magazines. Les habitants ont à leur disposition des ordinateurs. Une grande salle accueille des spectacles, des expositions, des concerts. La délégation a eu le plaisir de découvrir une exposition photos retraçant l'histoire du jumelage depuis sa création.

Descente de la Warta en canoé

Quelques téméraires ont choisi de descendre la rivière Warta en canoé sur une dizaine de kilomètres. Le parcours d'Osjaków à Konopnica ne présentait pas grand risque car la rivière est très calme. Ce qui n'a pas empêché certains de chavirer !!

La Fête des familles

Ceux qui n'ont pas choisi le canoé, ont visité la caserne des pompiers en compagnie du maire d'Osjaków et du commandant de la caserne. Tout le groupe s'est rendu à Konopnica où se déroulait « la fête des familles »

Visite de Kazimierz Dolny et de Sandomierz

La délégation a quitté Osjaków durant 2 jours pour visiter les villes de Kazimierz Dolny et de Sandomierz, situées au sud-est de la Pologne à environ 250 km d'Osjaków.

Kazimierz Dolny : Cette petite ville historique, sur les bords de la Vistule jouit du statut de gardien de l'identité polonaise et de ses racines rurales. Le château en ruines, les églises, les maisons basses anciennes, la place du marché, les bords du fleuve, tout dans cette ville vous invite à la flânerie.

En voiture électrique sur les hauteurs de la ville, la délégation s'est rendue jusqu'au mur des lamentations, érigé avec des pierres tombales.

Sandomierz : c'est une des plus anciennes villes de Pologne qui a connu ses heures de gloire mais également des heures sombres. Durant la dernière guerre, la population juive de la ville disparaît dans les camps d'extermination. Il est agréable de déambuler dans la vieille ville et d'admirer l'ancienne porte gothique, l'hôtel de ville, les églises, le château. La délégation est reçue dans le plus ancien vignoble au monastère des pères Dominicains pour une dégustation de vins.



Les repas

Les repas sont toujours des moments de grande convivialité où l'on chante et danse au son de la musique des orchestres ou des chants entonnés par les convives.

Nous avons pu déguster des spécialités polonaises telles que le *rosół* (bouillon avec des pâtes), le *barszcz* (soupe de betteraves) mais également des gâteaux tels que le *sernik* (gâteau au fromage), la *drożdżówka* (brioche nappée de crumble), *bułeczki jagodowe* (beignet à la myrtille).

La délégation a participé à un atelier culinaire et nous avons pu faire déguster à nos jumeaux un pâté aux pommes de terres et un pâté aux poires.

Le dîner officiel fut un des temps forts de ce séjour. Après les discours des maires des 2 communes, des présidents des 2 comités de jumelage et la remise des cadeaux, les mets n'en finissaient plus d'arriver sur les tables. La réception, dans une salle magnifiquement décorée s'est poursuivie tard dans la nuit. Les danses et les chants ont contribué à rendre cette soirée inoubliable.

Après une semaine intense à Osjaków, il est temps pour la délégation de prendre le chemin du retour. La joie du chemin aller a fait place à la nostalgie de quitter nos amis. Cette nouvelle rencontre laissera encore de beaux souvenirs. Nous sommes déjà impatients de retrouver nos jumeaux l'année prochaine.



Paiement cantine scolaire et garderie

La DGFIP a mis en place un nouveau protocole d'échange des avis des sommes à payer. Cette nouvelle solution permet à la mairie de Trévol, d'externaliser la gestion des factures mensuelles de la cantine et de la garderie.

Ainsi, l'édition, la mise sous pli et l'envoi des avis des sommes à payer sont, à compter de ce mois d'octobre, directement effectués par la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier. Les factures que vous recevez par l'intermédiaire des cartables de vos enfants, sont dorénavant adressées, à chaque parent, par voie postale.

En complément du paiement en ligne de votre facture via PayFip, une nouvelle solution de paiement de proximité est offerte via un réseau de buraliste agréé et reconnaissable par ce panonceau.



La liste des buralistes agréés est disponible sur le site : impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite

L'offre de soins au cœur des préoccupations de l'équipe municipale



Madame Annie Péronnaud a annoncé l'arrêt de son activité au 31 mars 2023. Se pose également dans le futur le départ en retraite de Monsieur Patrice Gallan. Madame le Maire et Madame Angélique Majetniak, infirmière à Trévol et coordinatrice de la CPTS Nord-Allier (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), se mobilisent ensemble pour prendre en charge ce dossier de santé. Une réunion s'est déroulée en mairie le 10 octobre 2022 en présence d'Elisabeth Walrawens de l'A.R.S. (Agence régionale de Santé), Marie-Béatrice Venturini de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais, de Madame le Maire et ses adjoints, les professionnels de santé en place et de nouveaux souhaitant s'installer prochainement à Trévol.

Il est impératif que Trévol propose une offre de soins satisfaisante au regard de la population actuelle, des nouveaux arrivants, d'Agès&Vie et des futures constructions. L'objectif est non seulement de remplacer mais également d'enrichir l'offre de soins.

L'A.R.S. nous a fait part de la difficulté de trouver un médecin généraliste sur le territoire. Nous le savons tous, nous pouvons l'entendre. La municipalité et l'équipe médicale en place démontrent une mobilisation, une réactivité et un dynamisme pour répondre à cette problématique. Nous avons la chance d'avoir des professionnels de santé qui souhaitent intervenir sur la commune : une diététicienne et un ergothérapeute dans un premier temps. Une sophrologue exerce déjà ponctuellement. La municipalité assure son soutien à l'équipe en place et facilitera l'accueil des autres professionnels demandeurs.

L'A.R.S, quant à elle, nous apporte son aide et nous accompagne dans la recherche d'un médecin généraliste. De cette mobilisation, nous l'espérons, naîtra un projet plus large offrant un accès aux soins médicaux et paramédicaux au plus près de la population. Ayez l'assurance de notre investissement et de notre bienveillance en ce qui concerne la santé des trévois.



ACTUALITÉS

Repas du C.C.A.S.

Le traditionnel repas du C.C.A.S., offert aux habitants de la commune âgés de 69 ans et plus, a eu lieu le dimanche 20 novembre. L'animation musicale était assurée par M. Kirschenbilder sur le thème de la guinguette et des années 80. Les menus ont été réalisés par l'association Créascrap'Passion. C'est Eric Geoffroy et son équipe qui se sont chargés du repas, moment capital de cette journée. A noter que les résidents de la maison Ages&Vie, dont la



plupart sont de nouveaux habitants de Trévol, ont été invités. Comme les années précédentes, un colis de Noël sera distribué aux personnes de 82 ans et plus qui n'ont pas participé au repas.

Cette journée s'est déroulée sans contraintes sanitaires, permettant aux danseurs d'exprimer pleinement leur talent.

Ateliers Mémoire

Le CCAS de Trévol organisera au cours du premier trimestre 2023 des ateliers mémoire à destination des personnes à partir de 55 ans. Cette action de prévention permet de partager des expériences et des savoirs dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Prendre conscience que le fonctionnement de la mémoire est lié à de multiples facteurs et comprendre comment agir sur ces facteurs pour améliorer sa mémoire sont les objectifs de cette démarche.

Ces ateliers sont organisés en 10 séances hebdomadaires de 2 heures par groupe de 10 à 14 personnes.

Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des personnes certifiées, avec une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Comme pour les ateliers seniors au volant en 2022, ces derniers sont organisés en partenariat avec l'ARSEPT.

Nous reviendrons vers vous ultérieurement pour vous préciser les dates et conditions d'inscription.

Pot de l'amitié Ages & Vie



Le 13 octobre, le conseil municipal était invité à partager un goûter avec les résidents de la maison Ages&Vie. Autour de gâteaux dont certains avaient été cuisinés par les pensionnaires, nous avons pu découvrir le passé de plusieurs d'entre eux. Venant de différentes régions, ils ont presque tous motivé leur choix par la peur de la solitude. Tous ont exprimé leur satisfaction concernant le lien social présent dans la structure et sur les activités proposées : sorties au restaurant, accueil des jeunes enfants de la micro-crèche... La visite du château d'Avrilly, une rencontre avec les élèves de l'école de Trévol pour fêter Halloween figurent parmi les projets.

La municipalité remercie Marine Thomas, maîtresse de maison du site de Trévol et ses collaboratrices pour ce moment de convivialité qui a permis de renforcer les liens entre la commune et cette nouvelle structure au service des personnes âgées.

Contacts téléphoniques « canicule »

Les températures très élevées que nous avons connues cet été, ont amené les membres du C.C.A.S. à prendre contact avec les habitants de Trévol âgés de plus de 80 ans durant cette période caniculaire. Il fallait s'assurer que nos aînés, potentiellement sensibles à ces hautes températures, ne rencontraient pas de problèmes. Quelques conseils ont été rappelés, notamment de ne pas hésiter à contacter les membres du C.C.A.S. en cas de besoin.



Cérémonie du 11 novembre

Devant une assistance nombreuse, la cérémonie de l'armistice de la première Guerre mondiale s'est déroulée sur le parvis de la Mairie. Après lecture des textes en souvenir aux anciens combattants par Madame le Maire et les écoliers trévois, Marie Thérèse Jacquard a procédé au dépôt de gerbes et s'est recueillie face au monument aux morts érigé en mémoire à tous les soldats morts pour la France.

La salle du Four à Chaux à disposition des associations

La commune a décidé de changer la destination du local commercial (ancien Bar Restaurant du Four à Chaux) afin de le mettre à disposition des associations trévoises dans un premier temps et de la population prochainement.

D'une capacité de 100 personnes (format réunion et assemblée), cette salle permet l'organisation de repas jusqu'à 80 personnes. Equipée d'un bar, de vaisselle, d'une armoire réfrigérée, d'un bac de plonge, d'un micro-ondes... elle offre une alternative aux salles existantes des Trois Vallées et de la Chapelle.

TARIFS DE LOCATION	LOCATION		CHAUFFAGE		CAUTION
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	
Associations*	50€				500 €
Résidents trévois	110€	135€	35€	50€	
Non résidents	175€	215€			

* Gratuité pour les associations trévoises souhaitant organiser une réunion.



Vente directe à la ferme

Un nouveau magasin de vente de produits frais est ouvert sur la commune. **La Boutique de La Perche**, producteur de légumes depuis 4 ans, propose en vente directe les différents légumes de saison produits sur place, ainsi qu'une sélection de produits locaux.

Le magasin, situé au Lieu-dit La Perche à Trévol, est ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 17h à 19h et les samedis de 9h à 11h30. Informations et commandes au 06 71 83 04 22.

Cette nouvelle boutique vient étoffer l'offre sur notre commune en complément du marché hebdomadaire et des producteurs déjà présents :

L'Herbier de Saint Fiacre au Lieu-dit Beausoleil à Trévol (Sophie Gallet) : production, en agriculture biologique, de plantes aromatiques et médicinales, de fleurs comestibles et de petits fruits en produits frais et produits séchés. Ouvert toute l'année et tous les jours sur rendez-vous. Informations et commandes au 06 15 09 37 12.

La Ferme de Titi au Lieu-Dit les Vendons 03460 Trévol (Thibaut Paridiot) : producteur de viande bovine (race Aubrac), porcine et volailles en plein air (poulets, pintades, dindes, canards, chapons). Vente à la ferme les samedis de 9h30 à 12h00 et sur rendez-vous les autres jours de la semaine. Informations et commandes au 06 45 83 67 04.





VIE ASSOCIATIVE



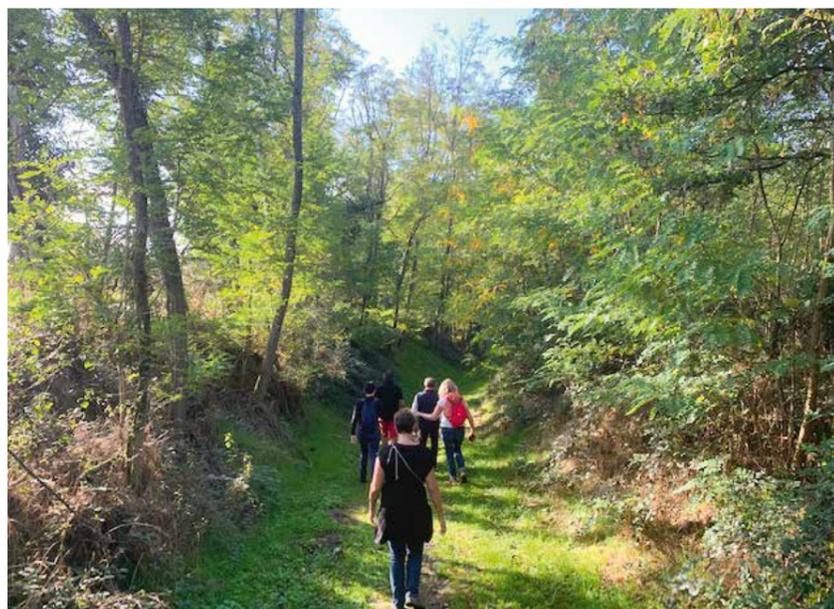
Une première réussie pour le Chai des 3 vallées

Cette jeune association (créée en début d'année) a organisé sa première manifestation le dimanche 9 octobre à la salle du Four à Chaux avec une dégustation de vins. Deux vigneron, le Domaine du Clos Moreau à Mercurey et le Domaine des Terres d'Ocre à Châtel-de-Neuvre, sont venus partager leur passion du vin et faire découvrir leurs produits aux visiteurs qui ont fait le déplacement. Participants et organisateurs étaient satisfaits de cette journée et envisagent d'autres événements pour 2023.



Soirée paëlla

Le repas dansant organisé pour la première fois par le Comité des Fêtes a connu un vif succès avec 124 convives présents. Après la paëlla géante préparée par la Rôtisserie des Saveurs, les danseurs ont pu s'adonner à leur passion jusque tard dans la nuit.



Marche d'automne

Le Gym Club Trévolois a démarré sa saison 2022-2023 par sa traditionnelle marche d'automne d'environ 8 km, le dimanche 16 octobre au départ de la salle omnisports.

Malgré plusieurs événements sportifs aux alentours ce jour-là, 81 marcheurs et marcheuses sont venus au rendez-vous de l'association. Un casse-croûte et le verre de l'amitié ont été offerts à tous les participants à l'arrivée pour un moment très convivial sous un soleil radieux.

La prochaine marche est prévue le dimanche 26 février après-midi.

Intervention du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B.)

A l'initiative de la commission vie associative, une rencontre a eu lieu avec Élodie Monat* du C.R.I.B. et les associations communales.

L'objectif du C.R.I.B. est de soutenir les bénévoles de la vie associative. Il apporte des conseils concrets, des informations. Il propose des formations ainsi qu'un accompagnement personnalisé.

Après une entrée en matière ludique sous forme de quiz, Élodie Monat a rappelé la loi 1901. Elle a abordé l'importance des statuts, le fonctionnement associatif, l'assemblée générale. Elle a évoqué les responsabilités de chacun, les assurances ainsi que les déclarations nécessaires.

Elle a présenté succinctement le Contrat d'Engagement Républicain (C.E.R.) dont la signature est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2022 dès lors qu'une association bénéficie d'une subvention et/ou d'un prêt d'équipement.

Après l'intervention d'Élodie Monat, Agnès Ray Pérot a de nouveau abordé le C.E.R. ainsi que le nouvel imprimé de demande de subvention.

**Élodie Monat est joignable au 06 31 26 86 96 pour une intervention individuelle ou collective auprès des associations*



Un rappel des bonnes pratiques associatives a également été fait. Le verre de l'amitié a clôturé cette réunion riche d'échanges et les discussions ont pu se poursuivre au cours de ce moment moins formel.

Le F.C. Haut d'Allier en route pour une nouvelle saison

Sous la présidence de Mickaël Claire, le club issu de la fusion en 2017 entre l'A.S. Trévol et l'A.S. Villeneuve confirme en ce début de cette saison 2022-23 la bonne dynamique du précédent exercice.

Après le traditionnel challenge Euzet fin août, qui a vu au stade de la croix de Vaux la victoire des voisins du S.C. Avermes, l'école de foot a fait sa rentrée, avec notamment la création d'une équipe en catégorie U11. Elle complète ainsi les effectifs jeunes, déjà riches d'équipes U15 (en entente avec Avermes), U9 et U7.

Côté séniors, ce début de saison a été marqué par le parcours historique en Coupe de France, qui a vu le club se hisser

jusqu'au 5^{ème} tour de la compétition. Après avoir vaincu respectivement Cœur d'Allier, Paray-Loriges, Souvigny, puis Monétay-sur-Allier, les rouges et noirs se sont inclinés sans démériter sur le terrain des cantaliens de Parlan-le-Rouget, qui évoluent une division au-dessus du F.C Haut d'Allier.

En dehors des terrains, le club se porte tout aussi bien, à l'image du succès de ses manifestations. Le 24 septembre dernier, ce sont ainsi 46 équipes en doublette qui sont venues s'affronter en toute convivialité à l'occasion de son tournoi de pétanque. Puis le 5 novembre, 160 personnes ont participé à la traditionnelle choucroute organisée à la salle socio-culturelle de Trévol.





VIE ASSOCIATIVE



Repas champêtre

Après 2 ans d'arrêt, le comité des fêtes a eu plaisir d'organiser le repas champêtre suivi du feu d'artifice et du bal en plein air. Le buffet a rassemblé près de 400 personnes sur la place Jean Thomas. A la tombée de la nuit, un public nombreux est venu admirer le feu d'artifice et profiter de cette belle soirée d'été pour prolonger la nuit sur le parquet de danse.

Braderie de jouets

La braderie de jouets organisée par l'Amicale Laïque de Trévol s'est déroulée le week-end des 15 et 16 octobre 2022 à la salle socio-culturelle.



Quarante-six déposants étaient accueillis le samedi pour un total de 1266 jouets et articles de puériculture déposés. Un public nombreux est venu sur la journée du dimanche et a permis la vente de 569 articles soit près de la moitié des dépôts de la veille. Une tombola était également proposée aux « clients » et a permis de faire gagner deux bons d'achat de 30€ offerts par la Librairie Coïncidence et la boutique Le jouet enchanté à Moulins.

Une manifestation réussie grâce à la contribution des partenaires et des parents qui ont aidé l'équipe de bénévoles durant ces deux journées. Les bénéfices contribueront au financement des activités des enfants de l'école Henri Matisse.

Assemblées générales



GYM CLUB TRÉVOLOIS

Collégiale composée 8 membres : Sylvaine Huleu, Caroline Martel, Dominique Gault, Sonia Boluda, Jennifer Chailloux, Laurence Berthomier, Valérie Berthomier et Virginie Lacoste.



AMICALE DES CHASSEURS

Président : Gérard Jardiau / Vice-Président : Jacky Chabot
Secrétaire : Jean-Louis Larrivée / Trésorier : Robert Terret



ASTRÉ 2000

Présidente : Emilie Geoffroy / Vice-Président : Philippe Paul
Trésorière : Katia Magnière



AMICALE LAÏQUE

Présidente : Fanny Bernard
Vice-Présidents : Catherine Joly et Nathanaël Bouchet
Trésorière : Nathalie Champagne / Trésorière adjointe : Julie Mornac
Secrétaire : Déborah Landry / Secrétaire adjointe : Elsa Cante



CRÉASCRAP'PASSION

Présidente : Myriam Bolnet / Secrétaire : Sandrine Renault
Secrétaire adjointe : Monique Stephany / Trésorière : Christine Geoffroy
Trésorière adjointe : Lucette Cherion



FC HAUT D'ALLIER

Président : Mickaël Claire
Vice-Présidents : Matthieu Palais et Richard Ressor
Secrétaire : Jean-Pierre Barthonnat
Secrétaire adjointe : Aurélie Domas-Chanal
Trésorier : Stéphane Barichard / Trésorier adjoint : Pierre Darbelet



KABOKAN

Présidente : Aurore Bouvet Chardoux
Trésorier : Pierre Bouvet
Secrétaire : Diamilatou Chardoux



ROBINS TRÉVOLOIS

Présidente : Evelyne Monjoin
Vice-Présidents : Jean-Louis Larrivée et Philippe Jutier
Trésorière : Dominique Gault
Secrétaire : Lucie Moreau



LE CAFÉ DES FAMILLES

Présidente : Diane Kurt
Trésorière : Elise Sturm
Secrétaire : Ingrid Fuchs
Secrétaire adjointe : Mélanie Richard



ENVIRONNEMENT

La labellisation P.E.F.C. de la forêt communale confirmée



La forêt communale de Trévol qui s'étend sur une superficie de 160 ha est labellisée P.E.F.C. (Pan European Forest Certification) depuis plus de 20 ans. Cette labellisation est le gardien de l'équilibre forestier et garantit la gestion durable de notre ressource en favorisant l'harmonie entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques.

Un audit a été réalisé cet été afin de vérifier le respect du cahier des charges P.E.F.C. par la commune et l'O.N.F., gestionnaire de notre forêt communale dans le cadre du contrat d'engagement pour la période 2018-2037. La vérification des documents administratifs et la visite opérée sur les différentes parcelles ont confirmé la bonne gestion forestière en conformité avec la charte P.E.F.C.



Affouages 2023

Notre forêt souffre du manque d'eau et des fortes chaleurs constatées ces dernières années. Aussi, afin de préserver l'équilibre de la forêt et lutter contre le dépérissement de certains arbres, l'O.N.F. qui assure la gestion de notre forêt a décidé de reporter les coupes de bois programmées en 2022. Ainsi, aucun affouage ne sera organisé durant cet hiver.

CALENDRIER DE LA CHASSE 2022-23 / AVIS AUX RANDONNEURS

OCTOBRE 2022

Dimanche 2 octobre
Samedi 8 octobre
Samedi 15 octobre
Dimanche 23 octobre
Samedi 29 octobre

NOVEMBRE 2022

Dimanche 6 novembre
Samedi 12 novembre
Dimanche 20 novembre
Samedi 26 novembre

DÉCEMBRE 2022

Dimanche 4 décembre
Samedi 10 décembre
Samedi 17 décembre

JANVIER 2023

Samedi 7 janvier
Dimanche 15 janvier
Samedi 21 janvier
Dimanche 29 janvier

FÉVRIER 2023

Samedi 4 février
Dimanche 12 février
Samedi 18 février
Samedi 25 février

Commune propre



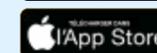
Dans le cadre du partenariat qui lie la commune avec l'I.M.E. Clairjoie, 4 jeunes, accompagnés de leur éducateur, sillonnent les chemins trévois afin de ramasser les déchets abandonnés dans les fossés et bas côtés de nos routes. Sur le premier semestre 2022, 16 sorties ont été organisées (essentiellement les vendredis) et ont permis la collecte deplu de **73 kg de déchets et verres** (canettes, bouteilles...). Un grand bravo et merci à ces jeunes qui contribuent à lutter contre les incivilités de celles et ceux qui salissent nos routes par le jet de différents déchets. Une cérémonie a été organisée afin de les remercier et de les récompenser de leurs efforts. Depuis la rentrée de septembre, le passage des jeunes, encadrés par Michel Decobert, s'effectue les lundis soir de 16h45 à 18h00.



SUIVEZ LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE Application IntraMuros...

Téléchargée sur votre portable, cette application gratuite vous permet d'être informés à tout moment des actualités et événements de notre commune. Elle vient compléter l'offre de communication et d'information mise à votre disposition (bulletin municipal, site internet, panneaux d'informations devant la mairie).

<https://intramuros.page.link/bienvenue>



Numéros utiles

MAIRIE

04 70 42 61 44
mairie-trevol@orange.fr
www.trevol.fr

AGENCE POSTALE

Mairie : 04 70 42 22 52

BIBLIOTHÈQUE

7 route de Moulins
mardis et jeudis de 16h30 à 18h30

GRUPE SCOLAIRE RENÉ FALLET HENRI MATISSE

Directrice : Valérie Brivet
04 70 42 63 87

GARDERIE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
6h30-8h45 et 16h30-19h00

RESTAURANT SCOLAIRE

Mairie : 04 70 42 61 44

MICRO CRÈCHE

« AU JARDIN
DES COCCINELLES »
6 rue Denis Gadat
04 70 48 93 13

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mairie - 04 70 42 61 44

CABINET MÉDICAL

6 Rue Denis Gadat
Médecin : Dr Annie Peronnaud
04 70 42 64 62

Infirmière : Angélique Majetniak
04 70 44 62 70 - 06 08 16 78 88

Kinésithérapeute : Patrice Galan
04 70 42 15 79 - 06 10 24 30 18

Sophrologue : Sophie Martin
06 84 42 27 39

DENTISTE

Dr Georgiana Pitulice
2 rue de la Marjolaine
09 73 60 43 34 - 07 83 21 83 29

ASSISTANTE SOCIALE

Isabelle Hendoux - 04 70 34 16 15
Sur rendez-vous

SERVICE D'URGENCE ASSAINISSEMENT

06 08 83 16 07

SIAEP « RIVE DROITE ALLIER »

Les Sanciois
Secrétariat : 04 70 46 81 90
Service d'urgence : 04 70 46 81 98

JOY'STYL COIFFURE

2 rue du Four à chaux
04 70 42 60 78



PATRIMOINE LOCAL

Le Château de Mirebeau



Les premiers habitants de Mirebeau furent des cultivateurs, sans aucune origine féodale ou seigneuriale, et la partie la plus ancienne des lieux est la basse-cour, mentionnée **en 1367** par Guiot Moreaul. Elle aurait été habitée par une **famille Mirebeaul**, organisée en communauté.

Les pierres taillées des bâtiments font supposer que les habitants avaient une certaine richesse, ce qui a pu les inciter à construire à la fin du XVI^{ème} ou au début du XVII^{ème}, une maison de Maître de quatre chambres, dont la façade ressemblait à d'autres demeures de la région, telles que le Frêne, à Neuilly-le-Réal, ou Paray à Bessay.

Elle fut complétée par deux pavillons en briques polychromes, l'un servant de chapelle, l'autre de cuisine, inscrits à l'inventaire des monuments historiques. À l'origine, le château et les bâtiments agricoles formaient une vaste cour fermée à laquelle on accédait par un porche aujourd'hui disparu.

En 1603, Jean de Laubespain, trésorier de France, à Moulins, était qualifié Seigneur de Mirebeau. Il laissa, en mourant, sa terre de Mirebeau à sa petite-nièce Catherine du Buysson, qui réunit les terres de Mirebeau et de Chamérande. À cette époque, la chapelle Saint Marc dans l'église de Trévol appartenait au Seigneur de Mirebeau, c'est pourquoi les entrailles de François du Buysson, son époux, y furent déposées à sa mort en 1665. Leur fils, Charles du Buysson, fut maire de Moulins de 1670 à 1676.



Pendant longtemps, **la famille du Buysson** fut pressée de dettes et finalement, tous leurs biens furent saisis. Un inventaire complet de Mirebeau fut établi **en 1700**, lors de sa vente au profit de **Monsieur Louis Héroys**, écuyer, conseiller du roi, président trésorier général de France.

Tout au long du XVIII^{ème}, plusieurs familles se succédèrent dans la propriété, **les Feydeau, seigneur de Demoux, les Balathier de Lantage,**

Ferron de la Ferronnays, Le Noir d'Espinasse et Chabre.

En 1821, Mademoiselle de Chabre vendit Mirebeau à **Edme-Philippe de la Saigne, marquis de Saint-Georges**. Celui-ci avait une fille, Marie-Aimée, qui épousa en 1837, un berrichon **Raoul Gassot de Champigny**. Ce dernier vécut dès lors à Mirebeau où il eut quatre enfants. Tous se marièrent et chacun eut sept enfants. On retrouve les armoiries de ces deux familles sur certains vitraux de l'Église Saint-Pierre de Trévol.

À la fin du XIX^{ème}, le château étant devenu trop petit, il fut agrandi par son fils Gabriel avec deux ailes en briques polychromes, au Nord et au Sud du corps principal.

Le domaine resta dans cette même famille durant deux siècles via les **Imbert de Trémolles** puis les **Hubert des Villettes** jusqu'à son acquisition en 2022 par Monsieur et Madame **Augustin d'Elloy de Bonninghen**, descendants de la famille du Buysson.